



BULLETIN MUNICIPAL

Un cadre de vie à préserver !



"J'aime la nature propre" - Action de nettoyage de la nature en mars, en collaboration avec la Fédération des chasseurs du Gard et l'association La Giboyeuse

Dans ce numéro :

L'édito du maire - Vie municipale - Les décisions du conseil municipal - Retour sur les manifestations - Le programme des animations de l'été - De nouveaux moyens de communication - Projet / Réalisations - Vos démarches - Infos utiles

VIE MUNICIPALE

l'édito du maire

Le 15 mars 2026 vous avez renouvelé votre confiance à la liste que j'avais l'honneur et le plaisir de conduire lors des élections municipales. Liste renouvelée et enrichie par des personnalités souhaitant s'investir pleinement par amour d'Aigremont, dont la priorité est le bien vivre ensemble dans un cadre de vie harmonieux. Pour notre bien-être, celui de nos familles et le futur de nos enfants, notre cadre de vie doit être une priorité, car c'est un élément important, voire essentiel. Du moins nous le pensons.

La plupart d'entre vous ont choisi Aigremont pour sa situation géographique, mais surtout pour son caractère et son charme si particulier, composé d'un bourg centre bâti en circulades autour de son château, de hameaux et de mas aux atours incontestables dans un environnement rural naturel. La beauté des paysages, le somptueux panorama sur les Cévennes, l'imprenable vue sur le massif des Leins, l'incroyable diversité de notre campagne nous permettent un accès quotidien à une nature environnante exceptionnelle et cela en ouvrant simplement la porte de la maison.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons nous efforcer à préserver cet environnement et cette qualité de vie. Ensemble, faisons attention à la propreté du village et de la nature, évitons les bruits de voisinage et les dégradations de nos équipements. Nous avons de nombreux et beaux projets pour améliorer toujours plus notre cadre de vie.

Cette année la fête votive n'a pas eu lieu et nous sommes très nombreux à le regretter. Mais les principaux acteurs de l'association des festivités aigremontoises s'emploient pour construire et mobiliser une équipe autour d'eux afin de proposer une belle fête en 2027.

Pour rester dans le domaine des festivités, nous vous informons de la programmation de trois rendez-vous à venir cet été dont vous trouvez le détail dans l'agenda. Ce sont toujours des occasions de se rencontrer, d'échanger et de passer d'agréables moments en toute convivialité.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de bien profiter de la période estivale pour vous ressourcer.
Agréable été à toutes et tous !
Gilles TRINQUIER

L'habitat inclusif : un lieu de vie à dimension humaine

Intégré au cœur de son environnement local, l'objectif de ce dispositif est de favoriser le vivre-ensemble, de renforcer l'inclusion sociale et de maintenir des liens intergénérationnels de proximité.

Le programme prévoit la construction de huit logements de type T2, d'une surface d'environ 42 m² chacun. Chaque logement disposera d'un espace extérieur privatif ainsi que d'une terrasse. L'ensemble des habitations sera adapté aux personnes à mobilité réduite, y compris celles en fauteuil roulant, afin de garantir confort et accessibilité à tous.

Cet habitat accueillera des personnes de plus de 65 ans, ainsi que des personnes en situation de handicaps.

L'habitat inclusif repose également sur un projet de vie partagée, autour de temps collectifs : sorties, achats groupés, visites, activités culturelles et sportives, animations, événements festifs.

En revanche, ce n'est pas une structure médicalisée. Les locataires conserveront leur liberté de choix concernant les professionnels de santé qui interviendront. La livraison de ce projet est prévue courant 2027.

plus d'informations sur aigremont-gard.fr



VIE MUNICIPALE

Concours départemental des Villes et Villages fleuris

Sous l'impulsion du maire, la nouvelle équipe municipale a décidé de déposer une candidature pour participer au concours départemental "Villes et Villages fleuris". Les atouts environnementaux, le fleurissement, les essences utilisées ou encore l'arrosage ont été décrits dans un dossier et transmis à Gardtourisme, l'organisme qui s'occupe de ce concours. Après instruction, une visite aura lieu le 7 Juillet pour juger sur place de la pertinence des plantations, du suivi, des projets et autres détails importants.

Nous espérons évidemment pouvoir décrocher une récompense !

En attendant, pour avancer et renforcer notre démarche, des îlots fleuris seront installés dans la cour de l'école.

Le Conseil départemental offre gratuitement ces plantes et ces fleurs que nous verrons bientôt pousser au pied des arbres pour apporter un peu plus de nature.



Une rencontre avec les associations



Fin avril la municipalité a invité les associations aigremontoises à une réunion. L'objectif de cette rencontre était de faire connaissance, de fixer les modalités de fonctionnement entre les associations, et d'accorder les calendriers des manifestations prévues pour l'année, en bref travailler ensemble. Tous les acteurs associatifs ont été présents et ont pu discuter avec le maire.

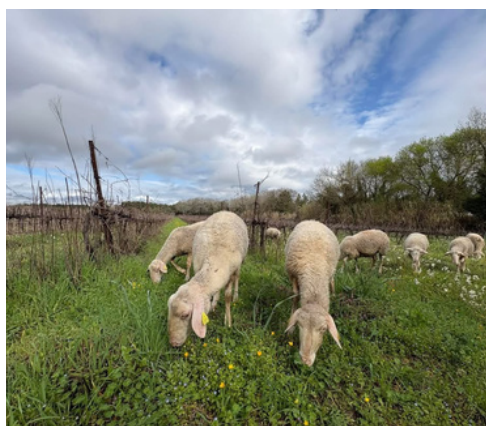
Gilles TRINQUIER, le premier adjoint Grégory ASSENAT et l'adjointe aux festivités Virginie LAVOCAT-DEMDOUM.

Suite à cette réunion, les associations se sont concertées pour prendre en charge l'organisation du repas républicain (13 juillet).

La mairie offre comme d'habitude l'apéritif et l'animation musicale.

Voir feuille d'inscription incluse dans ce bulletin municipal.

Nouveau sur Aigremont : l'agropastoralisme



L'agropastoralisme est une belle façon d'intervenir dans l'entretien des paysages. Cette pratique participe pleinement à la lutte contre la fermeture des paysages, à l'attractivité touristique de certaines régions, à l'approvisionnement de circuits courts et à l'alimentation de proximité, ainsi qu'à de nombreuses productions agricoles de qualité dont beaucoup se trouvent en appellation d'origine protégée et contribuent au maintien d'un tissu économique sur les territoires.

Lors de la réunion du conseil municipal du 2 mars 2026, un avis favorable a été donné pour l'agropastoralisme dans notre village. Un troupeau de brebis remplace depuis peu avantageusement la main de l'homme pour débroussailler et nettoyer quelques parcelles municipales et privées. C'est à la fois un geste écologique et un gain de temps pour les agents municipaux.

La vidéo-protection pour votre sécurité

Des délits commis dans le village et des dégradations de bien communaux à plusieurs reprises ont renforcé la motivation des élus à faire installer des caméras dans le cadre d'une vidéo-protection. La sécurité et la tranquillité des habitants en toutes circonstances contribuent en effet à ce cadre de vie rassurant que nous cherchons dans nos villages. Ainsi, à plusieurs endroits stratégiques, les caméras ont été installées et feront désormais parties de notre environnement urbain.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les mois, lors des réunions du conseil municipal, des décisions sont prises qui impactent de près ou de loin la vie quotidienne des habitants. Les projets et dossiers qui étaient déjà en cours continuent à être suivis par l'équipe élue en mars dernier.

Suite à l'installation du nouveau conseil, un des premiers votes a concerné le budget 2027. Comme beaucoup, notre commune a un budget contraint et les investissements sont conditionnés aux subventions départementales, régionales ou de l'État. Il a été néanmoins décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux.

Séance du 2 Mars 2026

Délibération portant sur l'extension du réseau d'éclairage public : Il est nécessaire de lancer les études pour un projet d'extension de deux lampadaires Au Chemin du Pouzet, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG).

Délibération portant sur le remplacement d'un driver Rue du Levant : Le SMEG qui est en charge de la maintenance du réseau d'éclairage public sur notre commune. L'assemblée donne un avis favorable pour le remplacement du driver et la prise en charge financière.

Délibération portant sur la demande de participation financière à un spectacle de conteuse clown : La médiathèque de Saint Hippolyte a accordé à la bibliothèque d'Aigremont un budget pour un spectacle destiné aux élèves de l'école d'Aigremont.

La bibliothèque d'Aigremont a retenu un spectacle interactif sur le thème du harcèlement, proposé par la conteuse Valérie Muller de l'association Terre De Contes à Brignon.

Le soutien financier de la commune a été sollicité pour boucler le budget et permettre à tous les élèves d'y participer ainsi que la mise à disposition du foyer communal.

Habitat inclusif : Le permis de construire est en cours de finalisation. Un géomètre interviendra prochainement afin de procéder à la division parcellaire en fixant les nouvelles limites de surfaces. (voir article page 2).

Séance du 4 Mai 2026

Délibération portant sur l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2025 : Il permet d'informer les usagers du service. Consultable sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement : www.services.eaufrance.fr

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire régional, les inscriptions sont ouvertes !

Depuis 6 ans, la Région Occitanie offre la gratuité des transports scolaires à plus de 160 000 élèves chaque année. Elle continue par cette démarche volontariste de favoriser l'égalité des chances et d'apporter la garantie de se réaliser pleinement, quelle que soit son origine sociale ou géographique.

Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur lio-occitanie.fr **jusqu'au 31 juillet 2026**. A compter du 1er août, une participation forfaitaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

L'abonnement au transport scolaire régional permet également de voyager gratuitement, y compris les week-ends et vacances scolaires, à bord des autocars de lignes régulières du réseau liO dans toute l'Occitanie, en plus de leur trajet domicile – établissement scolaire.

Attention, pour accéder à bord des autocars liO, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte ou un accompagnateur de plus de 15 ans.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE

Séance du 13 Avril 2026

Maintien des taux d'imposition 2026 par rapport à 2025 :

- Foncier bâti : 38,66 %
- Foncier non bâti : 50,73%
- taxe habitation : 11,16 %
- Majoration de la taxe d'habitation résidence secondaires : 5%

Le conseil municipal accorde des subventions pour un montant total de 3 850 € dont 2 800€ réparties entre les sept associations de la commune et 1 050€ pour d'autres associations.

Budget communal :

Fonctionnement 750 004 €
Investissement 717 734 €

Budget assainissement :

Fonctionnement 117 812 €
Investissement 173 359 €

Les élections sénatoriales

Le dimanche 27 septembre 2026, la moitié du Sénat sera renouvelée au suffrage universel indirect. Les maires et délégués des conseils municipaux, constituent 95 % des "grands électeurs" des sénateurs. Élus de proximité, ils ont un lien particulier avec leurs sénateurs et avec le Sénat, qui assure la représentation des collectivités territoriales.

Les sénateurs, comme les députés, votent les lois qui s'appliquent en France. Ils ont aussi un rôle de contrôle de l'action du Gouvernement, qui s'exerce notamment dans le cadre de commissions d'enquête ou de missions d'information. Le mandat des sénateurs est de six ans, renouvelable.

Dans le Gard, trois sièges sont à pourvoir, détenus actuellement par Denis BOUAD, Vivette LOPEZ et Laurent BURGOA.

Dans sa séance du 5 juin, le conseil municipal a désigné les représentants "grands électeurs" de la commune pour participer à ce scrutin. Les titulaires : Gilles TRINQUIER, Grégory ASSENAT, Virginie DEMDOUM, les suppléants : Davis STEVENS, Françoise ASSENAT et Gabriele SALOM.

Savez-vous à quoi servent les amendes de police ?

Nous ne sommes jamais contents quand il faut payer une amende pour dépassement de vitesse, stationnement interdit ou d'autres infractions routières, mais savez-vous que ces amendes de police servent à financer des opérations de sécurisation de la voirie ?

L'État rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit effectivement recouvré des amendes de police (de circulation, de stationnement et une fraction des amendes radars) dressées sur leur territoire.

Si les communes et groupements de plus de 10 000 habitants perçoivent directement le produit des amendes de police, au prorata du nombre d'amendes dressées sur leur territoire, les communes de moins de 10 000 habitants, comme la nôtre, le perçoivent de manière indirecte à travers une enveloppe départementale, calculée en fonction des contraventions dénombrées sur le territoire de ces collectivités.

Le mécanisme aujourd'hui en vigueur permet d'assurer une redistribution équitable du produit des amendes. En effet, la mutualisation du produit au niveau des conseils départementaux permet aux plus petites communes de voir la réalisation d'opérations de sécurisation sur leur territoire, alors même qu'elles n'auraient la plupart du temps pas disposé de financements suffisants si un retour direct du produit des amendes avait été effectué à leur profit.

Le conseil municipal dans la réunion du 4 mai 2026 a décidé de déposer une demande d'aide financière au Conseil départemental dans le cadre des amendes de police 2026 pour une création d'aménagement afin de réduire la vitesse au hameau des Baraquettes, pour un montant de 51 287 € TTC

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS

Les six premiers mois de l'année ont été, comme à l'accoutumée, jalonnés par des animations et manifestations variées, officielles ou organisées par les associations. Les Aigremontoises et Aigremontois, petits et grands ont pu choisir de participer aux manifestations culturelles, sportives ou de loisir. Une offre éclectique pour répondre aux souhaits du plus grand nombre.

Commémoration du 8 mai

De nombreux Aigremontois, jeunes et moins jeunes, se sont déplacés pour participer à la commémoration du 8 mai 1945. Après le rassemblement devant la mairie, le cortège a rejoint le monument aux morts où le maire Gilles TRINQUIER et le premier adjoint Grégory ASSENAT ont présenté les messages officiels. Les enfants, accompagnés par les élus, ont déposé une gerbe devant le monument aux morts avant de se rassembler autour de la tombe de Henri Bosc, tué à Aigremont par les Allemands le 27 août 1944. Cette matinée de commémoration s'est achevée au foyer autour du verre de l'amitié.



J'aime la nature propre



Pour la deuxième année consécutive, le village a participé à l'action "J'aime la nature propre" (voir photo en couverture). Menée conjointement avec la Fédération de chasse du Gard et pilotée localement par l'association Aigremont Events et la Giboyeuse, les déchets divers et variés ont été ramassés dans les espaces verts du village et dans la nature environnante. Et ce ne sont pas moins de 200 kg que les bénévoles ont apporté à la déchetterie de Saint-Bénézet. Les canettes quant à elles ont été données à l'association Knetpartage pour financer des projets au profit d'enfants atteints de handicaps. Une repas partagé en toute convivialité a clôturé le journée.

Une belle expérience et une bonne récolte pour cette opération annuelle. L'an prochain, les associations Aigremont Events et la Giboyeuse ainsi que les élus espèrent une participation encore plus forte.

En attendant, lors de vos balades, si vous remarquez des choses laissées dans la nature, prenez la peine de les prendre avec vous et mettez les à la poubelle ! La nature vous dira merci !

Le communiqué de l'AFA

Le Comité des fêtes vous remercie pour votre soutien et votre mobilisation lors du loto du 15 février. Grâce à vous, cet événement nous a montré que le village était toujours motivé et attaché à ses festivités !

Cependant, comme vous avez pu le constater, le comité n'a pas organisé de fête votive cette année. Afin d'être totalement transparents avec vous, au-delà du manque de bénévoles, et malgré l'aide précieuse de certains jeunes du village, nous avons constaté plusieurs difficultés au sein de l'association.

Nous avons donc pris la décision de traiter ces problématiques en priorité afin d'être en mesure de vous proposer à nouveau des événements de qualité et de continuer à faire vivre notre village. En espérant vous retrouver prochainement lors de futures manifestations, nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien.

L'Association des Festivités Aigremontoise.

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS

Un spectacle pour sensibiliser les plus jeunes

La municipalité a offert aux enfants de l'école maternelle un spectacle de prévention : "Crapouillot et la sorcière".

Ce spectacle interactif, conçu spécialement pour les jeunes enfants, aborde le harcèlement, la solidarité, le respect des règles, le respect de soi et des autres.

C'est un support à de futures discussions avec les enseignants et les parents sur la prévention des comportements à risque pour les jeunes enfants.

Les spectateurs, attentifs et impliqués, se souviendront sûrement plus tard que certains comportements ne doivent pas être acceptés !



L'Acampado

C'était une très jolie prestation de notre association Lou Clu qui organisait l'Acampado samedi 30 mai dans la belle salle du foyer communal.

Maintenir et transmettre la langue cévenol c'est l'objectif atteint par l'organisation d'un tel événement.

Merci aux participants et au public venu assister à la manifestation.

Le Ball Trap sous un soleil éclatant

Samedi 23 et dimanche 24 mai a eu lieu le traditionnel Ball Trap organisé par la Giboyeuse sous un soleil estival.

De jolis lots ont récompensé les gagnants du concours, et ont été remis par Philippe CASTANET, le président de l'association.

Une paella gourmande, cuisinée par Patrick et Richard, proposée dimanche à midi a été grandement appréciée par petits et grands.

Tous les participants ont partagé de bons moments conviviaux pendant ce week-end.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour une prochaine rencontre.



La Mondialette du Piémont cévenol

Samedi 6 juin l'équipe d'Aigremont a participé à la 5^e édition de la Mondialette du Piémont cévenol qui s'est déroulée chez nos voisins à Lédignan.

Notre équipe triplette mixte, composée de Laurence FONTAINE, David JUMEAU et Martial ALENGRIN, s'est bien battue et a terminé 9^{ème} sur 30.

Bravo et merci d'avoir représenté le village.



RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS

Une soirée animée très réussie

Fin avril, Aigremont Events a organisé une soirée animée dans la salle du foyer Francis Perrigot. Une bonne soixantaine de participants, habitants d'Aigremont mais aussi des personnes d'autres villages sont venus y participer. Déguisés pour une bonne partie et de bonne humeur, tous se sont régalés et délectés avec un délicieux couscous cuisiné par Virginie DEMDOUM suivie d'une omelette norvégienne, faite par le chef William TRUC.



L'association a offert l'apéritif. La soirée a été animée par Patrick LOBET qui a mis une belle ambiance, festive et joyeuse. Tout le monde a dansé, chanté et s'est amusé. Le prix du meilleur costume a été attribué par applaudimètre.

Cette soirée a été une très belle expérience pour les participants et les organisateurs qui pensent déjà à d'autres événements de ce style. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide et à la mairie pour le prêt de la salle.

AGENDA

AGENDA

AGENDA

Juin

Vendredi 26 _ Concert offert par la municipalité, place Léon Castanet, animation à partir de 19h30, concert à 21h, foodtrucks, buvette sur place

Samedi 27 _ Grand vide-grenier organisé par Aigremont Events dans le centre du village de 9h à 17h

Samedi 27 _ Concours de pétanque organisé par O'LA au champ de foire à partir de 17H suivi d'un apéritif/grillades : 5€ adhérents / 10€ non adhérents.

Juillet

Lundi 13 _ Repas républicain, apéritif et animation musicale par le groupe de variétés « Pause-café » sont offerts par la municipalité, le repas est proposé par les associations aigremontoises dans la cour de l'école, à partir de 19h.

Mercredi 22 _ Projection du film "Juste une illusion" en partenariat avec la CC Piémont Cévenol & Cinéco, dans le cadre de la programmation estivale "Sous les étoiles du Piémont cévenol" dans la cour de l'école, à partir de 19h30, buvette et petite restauration sur place. Entrée 5€.

Septembre

Samedi 26 _ Marché des saveurs, lieu et horaires à confirmer.

Octobre

Dimanche 4 _ Livr'Aigremont, salon du livre au foyer de 10h à 17h, remise du prix de la meilleures nouvelle à 16h.

Samedi 10 _ Journée et soirée Octobre Rose, à partir de 13h30.

Samedi 17 _ Après-midi pétanque au champ de foire organisé par O'LA.

Novembre

Samedi 11 _ Bourse aux jouets au foyer de 9h à 17h.

Samedi 21 _ Journée Jean Lou organisée par O'LA au foyer.

Décembre

Mercredi 2 _ Spectacle pour les enfants de 0 à 10 ans, offert par la municipalité au foyer à 15h.

Vendredi 4 et samedi 5 _ Téléthon, animations, marche, soirée.

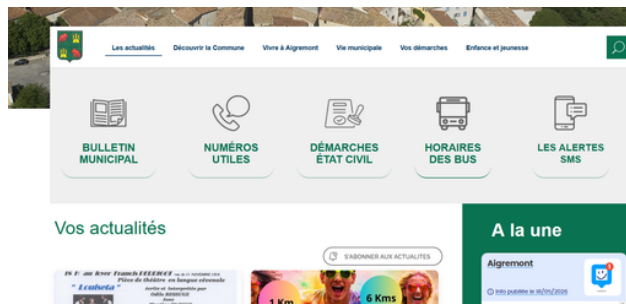
Samedi 19 _ Concert de Noël offert par la municipalité au foyer à partir de 19h.

COMMUNICATION

La communication entre la commune et ses habitants est un élément de proximité très important et passe par plusieurs canaux. Le bulletin municipal retrace les actions passées et les projets à venir mais pour être au courant rapidement des manifestations, de dates importantes, de risques météo, d'autres média s'imposent et sont bien plus efficaces.

Le site internet aigremont-gard.fr a fait peau neuve

Un site internet qui fonctionne sur tous les supports est indispensable de nos jours pour informer les citoyens. Démarches en ligne, décisions prises par le conseil municipal, animations prévues et informations pour le quotidien des usagers, tout est sur le nouveau site.



Réseaux sociaux

Une page Facebook a été créée. N'hésitez pas à suivre nos actualités et abonnez-vous dès aujourd'hui.

<https://www.facebook.com/MaireAigremont/>

Vous êtes artisan, producteur, commerçant ou métier de service et vous souhaitez figurer dans l'annuaire du site internet ? Faites-vous connaître auprès de la mairie en envoyant toutes les informations sur votre entreprise !

MES ALERTES - inscrivez-vous , c'est simple et rapide

Rejoignez-nous, l'inscription est gratuite et anonyme.

Choisissez le(s) thème(s) qui vous intéresse(nt) et recevez les informations municipales par sms et/ou mail suivant votre choix.

Vous pouvez également vous faire inscrire en mairie.



NOUVEAU

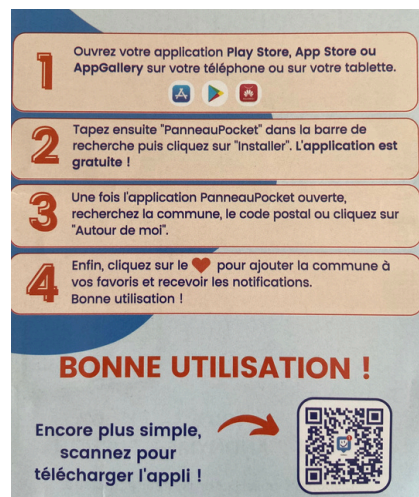


PanneauPocket, une application d'informations et d'alertes.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

Une fois téléchargé sur votre smartphone, vous recevrez toutes les informations en temps réel, de votre commune, mais aussi des communes alentours si vous le souhaitez. C'est gratuit, anonyme, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.

Elle est aussi accessible sur votre tablette et depuis votre ordinateur : www.app.panneaupocket.com.



PROJETS EN COURS

Extension de l'éclairage public : Il est prévu l'implantation de deux lampadaires supplémentaires Chemin du Pouzet. Suventionné à 50% par le Territoire d'Energie Gard-SMEG.

Habitat inclusif : Une déclaration préalable est en cours pour le bornage de la parcelle sur laquelle seront implantés les 8 futurs logements. S'en suivra le dépôt du permis de construire qui permettra le démarrage des travaux au 1er trimestre 2027.

Aménagement sécuritaire RD8 / RD 907 (tranche optionnelle) : L'implantation des écluses actuellement en test, matérialisées par des potelets jaunes va être revue. L'objectif de réduction de la vitesse n'ayant pas l'effet escompté, un aménagement définitif sera réalisé comprenant une écluse complétée par un ralentisseur de type plateau. La seconde tranche des travaux pourra commencer d'ici la fin de l'année.

Végétaux : le Conseil Départemental du Gard met à disposition gracieusement des plantations pour l'aménagement des espaces verts. Une nouvelle demande de dons de végétaux va donc être déposée afin de remplacer en 2027 les plantations qui n'ont pas survécu.

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

Peinture : Les portes de la mairie et de la bibliothèque ont été repeintes en gris tout comme le panneau d'affichage.

Voirie : Les employés communaux se sont attachés à boucher la majorité des trous avec de l'enrobé à froid. Ce travail a été long et fastidieux en raison d'une voirie très dégradée causée par les fortes pluies des derniers mois.

Débroussaillage : Effectué par les agents communaux sur les chemins. Leur mission : débroussaillage, accotements, dégagement de carrefour avec l'épareuse, curage des fossés et des coupes eau.

Hangar communal : Souvent inondé, il a fallu remédier au problème. Les agents municipaux ont créé un caniveau tout le long du hangar.

Faucardage : Habituellement effectué par une entreprise, cette année il a été réalisé par les agents communaux.

Entretien courant : Des tâches récurrentes : vérification régulière des jeux d'enfants, nettoyage du village, entretien des espaces verts (taille des arbres, tonte de l'herbe), entretien du matériel... occupent une grande partie de leur emploi du temps. **N'hésitez pas à faire remonter vos remarques auprès du secrétariat si vous constatez un jeu défectueux, un arbre couché sur la voirie, un dépôt sauvage, un bien communal abîmé ou dégradé.**

Assainissement : Le contrôle hebdomadaire des 7 postes de relevage est un point clé pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement. De graves dysfonctionnements ont été rencontrés en début d'année, mobilisant les agents communaux presque à plein temps.

Nous avons constaté que certaines piscines et/ou gouttières sont raccordées au réseau d'assainissement. Cette pratique est formellement interdite, car elle entraîne un apport excessif d'eaux claires parasites qui surcharge les postes de relevage, accélère l'usure des équipements et génère des coûts importants pour la collectivité.

Si vous êtes concerné par cette situation, nous vous demandons de programmer dans les meilleurs délais les travaux nécessaires afin de dissocier les eaux pluviales du réseau d'assainissement. Cette mise en conformité est indispensable pour préserver le bon fonctionnement des installations et limiter les dépenses supportées par l'ensemble des usagers. À défaut de mise en conformité, la collectivité se réserve le droit d'engager les démarches nécessaires pour faire respecter la réglementation en vigueur.

Pour rappel, les eaux de vidange de piscine doivent être évacuées vers le réseau d'eaux pluviales ou le milieu naturel après neutralisation du chlore.

VOS DEMARCHES

Pour les hébergeurs touristiques : une procédure à respecter

Afin d'accueillir la population touristique sur notre territoire, vous avez peut-être fait le choix de louer un hébergement spécialement aménagé ou votre habitation personnelle? Toutes ces locations doivent être déclarées auprès de votre mairie. Voici les modalités de déclaration des nouveaux hébergeurs :

Toute personne souhaitant proposer un hébergement en location touristique a l'obligation de se déclarer auprès de la mairie de la commune concernée. Cette déclaration est obligatoire.

De même, si vous cessez votre activité de location touristique, vous devez également en informer la mairie, qui de son côté en informera la communauté de communes, afin de procéder à la clôture de votre dossier de taxe de séjour.

La fiche mémo ci-contre vous aide à bien suivre la procédure.

Pour d'autres infos :

<https://www.piemont-cevenol-tourisme.com/>



Plan canicule - inscription des personnes vulnérables

Dans le cadre du dispositif « Plan Canicule », la mairie d'Aigremont invite les personnes vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap ou isolées) à s'inscrire sur le registre communal confidentiel prévu à cet effet.

L'inscription peut être effectuée auprès de la mairie par courrier
ou par courriel à : accueil.mairie@aigremont-gard.fr.

Pour vous inscrire, merci de nous adresser une demande écrite accompagnée de vos coordonnées complètes. Ces informations nous permettront de vous contacter en cas d'alerte ou de situation d'urgence et de vous apporter, si nécessaire, une assistance adaptée.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter la mairie.



Le recensement concerne tous les jeunes, filles et garçons de 16 ans.

Il peut être fait de plusieurs façons :

- Au moyen de ce QR code
- En ligne, via le lien :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/centre-du-service-national-jeunesse>

- en mairie dans le mois qui suit le 16ème anniversaire.

INFOS UTILES

Collecte des déchets

Déchets résiduels (bac noir) **Mercredi**
Déchets recyclable (bac bleu) **Jeudi**

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés après ramassage.

Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement en mairie.



Infos bibliothèque

La bibliothèque sera fermée en cette période estivale du lundi 3 août jusqu'au 16 août inclus.

Dernier jour ouvert pour emprunter ou rendre les livres: le samedi 1er août de 10h à 12h

Elle rouvrira le mercredi 19 août de 17h à 19h et reprendra ensuite les horaires habituels :

Mercredi 17h00 à 19h00 - Samedi 10h00 à 12h00

Consultez le catalogue et réservez en ligne :

<https://piemontcevenol-pom.c3rb.org/>

Epicerie de la Circulade



Jacques vous reçoit le temps d'un café et vous propose pain et viennoiserie sur commande. Midi Libre, dépôt de colis, gaz, épicerie.

- Ouvert : mardi mercredi vendredi 7h30 - 12h30 et 17h - 19h30, Jeudi 7h30 - 12h30. Samedi et dimanche 8h - 12h30
- Fermé : lundi toute la journée, jeudi, samedi et dimanche après-midi

Brulage des végétaux



La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers.

Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre.

Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Évacuer les végétaux coupés vers une déchetterie est une alternative positive quand les volumes à traiter sont importants.

Eviter les bruits de voisinage

Dans le Gard, un arrêté préfectoral organise la lutte contre les bruits de voisinage en déterminant des horaires ou des comportements adéquats.

Pour l'utilisation d'appareils de bricolage ou de jardinage :

- de 8h30 à 19h30 les jours ouvrés
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés



En cas de fortes
chaleurs ou de
canicule,
protégez-vous !

Contact Mairie



accueil.mairie@aigremont-gard.fr

ou pour le service urbanisme :
urbanisme@aigremont-gard.fr

04.66.83.00.80

